

PARISBATIGNOLLES

AMENAGEMENT

Le 7 mars 2011

Communiqué

CLICHY BATIGNOLLES

Une nouvelle étape majeure pour l'opération

Alors que les premiers chantiers de logements ont démarré et que la totalité des îlots de la partie Est, à vocation principale de logements et situés entre le parc Martin Luther King et l'avenue de Clichy, sont attribués, une deuxième phase s'engage à l'occasion du MIPIM 2011. A partir du printemps 2011, Paris Batignolles Aménagement lance des consultations d'opérateurs promoteurs/investisseurs pour la commercialisation de la partie Ouest, dont la programmation représente près de 200 000 m² dont 100 000 de logements, 65 000 de bureaux et 20 000 de commerces.

Ces consultations marqueront un tournant pour l'opération, puisqu'appelées à traduire les nouvelles ambitions de la Ville de Paris de « promouvoir l'expression de formes architecturales nouvelles afin de poursuivre l'histoire très riche de l'architecture parisienne ». La possibilité de dépasser la limite des 37 mètres qui s'imposent aujourd'hui, pour atteindre 50 mètres sur les programmes de logements, vise un double objectif :

- Programmatique, en permettant par une densification du secteur, de respecter au mieux les objectifs initiaux de production de logement dans le contexte nouveau d'accueil du Palais de Justice de Paris au Nord du site.
- De qualité urbaine en dessinant, aux franges du parc Martin Luther King, une silhouette urbaine variée et résolument contemporaine, ménageant des perspectives entre le parc et les quartiers alentour ainsi que des cœurs d'îlots aérés.

Les modalités de ces consultations, portant sur des macros lots, seront définies de manière à répondre au mieux aux objectifs de qualité urbaine et environnementale recherchés sur l'opération.

L'ECO QUARTIER CLICHY-BATIGNOLLES

Au cœur du 17^e arrondissement, sur 50 ha, un nouveau lieu de vie se développe sur l'ancien site ferroviaire des Batignolles : un quartier durable exemplaire, conjuguant mixité sociale et urbaine autour d'un parc de 10 ha, dont 4,3 ha sont déjà réalisés. La place importante accordée à la création et la diversité architecturale et les exigences très élevées de préservation des ressources et de maîtrise de l'énergie, marqueront l'identité de ce nouveau quartier dont la desserte en transports en commun sera renforcée.

L'implantation d'ici 2016 du futur Palais de Justice de Paris et de la Direction régionale de la police judiciaire confortera la vocation métropolitaine du site et contribuera à son attractivité.

Fiche technique

Aménageur : SPLA Paris Batignolles Aménagement

Architecte coordonnateur : François Grether / paysagiste Jacqueline Osty

50 ha

6 500 nouveaux habitants

12 000 emplois

Shon globale prévue (ZacCardinet Chalabre et Clichy Batignolles) : 491 000 m² dont le futur Palais de Justice de Paris et la Direction régionale de la police judiciaire : 118 500 m²

Renforcement des transports :

- Prolongement du tramway T3 de la porte de la Chapelle à la porte d'Asnières (fin 2016/début 2017).
- Prolongement de la ligne 14 du métro depuis Saint Lazare en direction de Pleyel avec un arrêt à la Porte de Clichy et l'étude d'un arrêt intermédiaire Pont Cardinet (2017).
- En complément de la desserte Transilien actuelle, création d'un arrêt à Pont Cardinet sur la ligne Transilien Saint-Lazare/ la Défense (2019).

PARIS BATIGNOLLES AMENAGEMENT

La Société Publique Locale d'Aménagement « Paris Batignolles Aménagement », Présidée par Anne Hidalgo, 1^{ère} adjointe au Maire de Paris, en charge de l'urbanisme et de l'architecture, et dirigée par Didier Bailly, conduit depuis octobre 2010 l'opération Clichy Batignolles.

Cette nouvelle structure, dédiée à l'opération et constituée d'une quinzaine de personnes, a été créée pour offrir toute la souplesse et la réactivité nécessaires à la bonne conduite de ce projet complexe, en cours de modification pour intégrer le nouveau Palais de Justice de Paris.

Contact presse

Corinne Martin

01 75 77 35 02

c.martin@parisbatignolles.fr